



Demande d'autorisation pour ouvrir N° 15-2026 un débit temporaire

Ouverture exceptionnelle

Prolongation d'ouverture

**DEBIT DE
BOISSONS**

CATEGORIE 3

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) **M. VERDUN**

Prénoms **Romain**

Profession ou qualité **Vice-Président de l'APE**

Domicile **38 rue Roger Furgé, 86210 Archigny**

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A place du 11 novembre

Le 07/03/2026 de 7h30 Jusque 23h59

Le de Jusque

Le de Jusque

A l'occasion de (1) Rallye de la Vienne

(1) Indiquer le motif : foire, Signature
vente de charité, fête, etc...

Le 25/02/2026

ARRETE DU MAIRE

Monsieur le Maire

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art.L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Que :M. VERDUN

Romain

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 3 catégorie

à place du 11 novembre

Le 07/03/2026

de 7h30

Jusque

23h59

Le

de

Jusque

Le

de

Jusque

Fait à Archigny

, le 25/02/2026

